# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

### INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º 7305

présenté par M. Mélenchon

#### **ARTICLE 14**

Supprimer l'alinéa 6.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Sanofi a distribué 3,8 milliards d'euros aux actionnaires en 2019, Total - 8,5 milliards d'euros et BNP Paribas, 3,7 milliards. Ces 3 entreprises font du profit sur notre santé, sur notre climat et sur notre travail. Voilà un régime spécial auquel le gouvernement ferait bien de s'attaquer : le régime du capital.